



$\pm 3\%$ **AJUSTEMENT NET DES SALAIRES 2009**

R&D travaille activement pour faire fonctionner "la méthode" au mieux pour les fonctionnaires

Selon les premières estimations d'Eurostat, la "méthode" d'adaptation annuelle des salaires va conduire pour 2009 à **un accroissement de 3.6% du salaire de base**, avec effet rétroactif au 1 juillet 2009. L'effet sera de 3 % pour nos salaires environ.

Cela compensera en partie la perte de pouvoir d'achat de 2008.

N'oublions pas que les fonctionnaires ont déjà perdu une part non négligeable de leur pouvoir d'achat depuis l'introduction du Statut Kinnock en 2004

La contribution pour les pensions va croître encore une fois en 2009 de 0.4%, en s'élevant à 11.3%. Un nouvel accroissement du prélèvement spécial est imposé par la Réforme Kinnock depuis 2004, de 0.2% en moyenne sur le salaire de base (ce chiffre peut monter jusqu'à 0.42% dans certains cas). Cet accroissement de l'impôt pèsera sur nos salaires en janvier 2010.

Détail des calculs:

+3.6% Résultat de la Méthode:

Inflation à Bruxelles et parallélisme avec salaires de 8 EM

-0.4% accroissement de la contribution pension

-0.2% prélèvement spécial en moyenne

Salaire net +/-3%

Comme **R&D** l'avait prévu, certains facteurs à notre désavantage tels que l'inflation élevée en 2008, sont compensés par un taux d'inflation négative au milieu de cette année en Belgique. Donc en 2009 l'accroissement reflète le décalage de temps sur l'environnement économique en Belgique, et l'accroissement des salaires des fonctionnaires dans les 8 Etats Membres considérés. Cela prouve que le principe d'ajustement par "la Méthode" doit être défendu.

Dans le même temps **R&D** insiste pour que la méthode soit techniquement adaptée pour mieux refléter les réalités dans l'Union et dans les institutions (par exemple élargissement de l'Union, agents contractuels ...), en particulier pour mieux prendre en compte les critères de consommation des fonctionnaires les moins bien payés ce qui est possible dans le cadre du Statut actuel.

L'impact de la pire crise économique depuis 60 ans va déterminer l'adaptation des salaires des fonctionnaires pour les prochaines années. En 2012 la Méthode sera revue. Dans un environnement peu favorable à l'intégration européenne et en particulier pour les fonctionnaires de l'Union, il est important de disposer d'une méthode qui fonctionne.

Il y a un domaine où vous pouvez aider R&D à mieux faire fonctionner la Méthode : en novembre 2009 Eurostat va lancer une étude sur les ménages (comme tous les 5 ans) afin de déterminer les critères de consommation pour les fonctionnaires de l'Union. Plus de personnes répondront à ce questionnaire détaillé (ce qui prend du temps) meilleure sera la base pour les statistiques pour nos futures adaptations salariales.

N'hésitez pas à contribuer en effort et en temps!!!